

Règles de bonne conduite en classe

- ① Les téléphones portables et les baladeurs musicaux sont interdits (ils seront remis à l'éducatrice/coordonateur en début de cours).
- ② Avoir son matériel scolaire est obligatoire (liste fourni en début d'année, vérification systématique sur les premières semaines, possibilité ponctuelle de prêt).
- ③ Ne pas dégrader le matériel et les locaux mis à votre disposition est obligatoire.
- ④ Ecouter le professeur sans crier, sans parler fort : être attentif est obligatoire.
- ⑤ Ne pas intervenir en classe sans l'autorisation du professeur est obligatoire.
- ⑥ Ne pas dire de grossièreté en classe est obligatoire.
- ⑦ Prendre en note le cours est obligatoire (au minimum ce qu'il y a au tableau).
- ⑧ Répondre aux questions, faire les exercices et les contrôles donnés par le professeur sont obligatoire.
- ⑨ Avoir une attitude correcte et respectueuse envers le professeur est obligatoire.
- ⑩ Avoir une attitude correcte et respectueuse envers ses camarades est obligatoire.